

Orsys snc - Institut de la formation
CNAM

Un levier puissant au service du développement des entreprises

La formation tout au long de la vie est aujourd'hui un enjeu majeur, tant du point de vue des salariés que de celui des dirigeants et responsables RH. Pour répondre à ces impératifs, le CNAM demeure l'un des acteurs incontournables en France.

Explications avec Olivier Marion, Directeur Régional du CNAM Rhône-Alpes depuis juillet 2012.



Olivier Marion

« En Rhône-Alpes, nous disposons d'un catalogue de plus de 350 modules de formation couvrant près d'une centaine de métiers. »

Le CNAM en bref

Etablissement public d'enseignement supérieur organisé en réseau dont le siège est à Paris, le CNAM, Conservatoire national des arts et métiers, est un acteur historique de la formation des adultes depuis plus de deux siècles, présent partout en France. Il déploie son offre de services auprès des particuliers, entreprises et collectivités à travers plus de 150 centres d'enseignement. 80 000 adultes sont formés chaque année sur plus de 400 parcours modulaires diplômants et certifiants.

Quelles sont, dans le monde actuel et compte tenu de ses exigences, les formules de formations recherchées par les entreprises et les particuliers ?

Ce qui est attendu des entreprises ce sont des réponses flexibles sur le plan organisationnel et sur le plan des contenus de formation.

Sensible à ces préoccupations, le Cnam en Rhône Alpes propose des formations « sur mesure » permettant aux salariés et aux entreprises de développer de la compétence individuelle et collective.

Nous déployons également des formations pour des entreprises réunies autour d'une même problématique de formation souvent récurrente. Quelques exemples : droit social, e-marketing, contrôle de gestion, management opérationnel, anglais professionnel, risque et santé au travail etc.

Aujourd'hui, la formation continue n'est plus un luxe, mais une nécessité...

Il faut rappeler que le besoin de formation émerge souvent d'un désir individuel ; ce que réaffirme d'ailleurs la réforme de la formation professionnelle installant le CPF (Compte Personnel de Formation) en janvier 2015 renforçant le droit à la formation tout au long de la vie pour tous. La loi du 5 mars 2014 insiste également sur les obligations sociales de l'entreprise quant au développement de l'employabilité de ses collaborateurs.

Le Cnam, grâce à la largeur de sa gamme de formations peut accompagner l'entreprise dans la gestion prévisionnelle et le développement des compétences de ses équipes. En Rhône-Alpes, nous disposons d'un catalogue de plus de 350 modules de formation couvrant près d'une centaine de métiers.

Comment répondez-vous aux contraintes de temps qui pèsent sur de nombreux salariés et les empêchent de venir suivre des cours sur place ?

La FOD (Formation Ouverte à Distance) et la FOD hybride sont au cœur de notre stratégie de déploiement, avec pas moins de 1 000 modules de formation à distance.

Il s'agit ainsi de limiter les contraintes de déplacement physique des collaborateurs vers le site de formation. La formule hybride mixant le présentiel et la FOAD constitue une modalité particulièrement appréciée des DRH.

En quoi le CNAM se distingue-t-il de nombreux organismes de formation, souvent onéreux, à travers le territoire ?

Le CNAM est avant tout une institution ancrée dans l'histoire de notre pays mais toujours « connectée » à la modernité et l'innovation !

Ce qui nous distingue : notre savoir-faire en matière d'ingénierie pédagogique et financière pour « coller » au mieux aux besoins des actifs et des entreprises. En Rhône Alpes, le Cnam c'est près de 3 000 adultes accueillis par an.

Autre point de singularité, notre souci de certification ; la quasi-totalité de nos modules sont des éléments constitutifs de diplômes, titres ou certificats de niveau bac à bac +5. En région, le Cnam propose près de 80 parcours diplômants à vocation professionnelle. Enfin, il faut rappeler que le Cnam est l'un des établissements leader sur la question de la VAE. Près de 400 certifications accessibles par la voie de la VAE ! ■